

# Annuaire régional d'Eurostat 2007



# Annuaire régional d'Eurostat 2007

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (\*):

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN 978-92-79-05078-7

ISSN 1681-9314

Numéro de catalogue: KS-AF-07-001-FR-N

(Publication imprimée: KS-AF-07-001-FR-C)

**Thème: Statistiques générales et régionales**

**Collection: Livres statistiques**

© Communautés européennes, 2007

© Copyright des photos suivantes: couverture et les chapitres Introduction, Comptes des ménages, Productivité du travail, Statistiques urbaines, Tourisme et Éducation: © la Médiathèque centrale de la Commission européenne; les chapitres Population et Agriculture: © Jean-Jacques Patricola; les chapitres Produit intérieur brut, Marché du travail, Science, technologie et innovation, Statistiques structurelles sur les entreprises et Transports: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale Politique régionale de la Commission européenne.

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.



## Preface

Chers lecteurs,

Une nouvelle fois, Eurostat a le plaisir de vous proposer une vue d'ensemble des développements les plus récents dans les régions de l'Union européenne, couvrant, autant que possible, les vingt sept États membres actuels ainsi que les pays de l'AELE. Les thèmes choisis sont ceux que nous considérons comme susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sur les diverses facettes de l'évolution économique, sociale et démographique dans les régions de l'Europe tout entière. Pour la première fois, nous avons ajouté un chapitre sur le PIB qui a été élaboré en coopération avec la direction générale de la politique régionale, notre principal client pour les données régionales.

L'année 2007 représente un moment très important pour la politique régionale, dans la mesure où elle marque le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union, qui se poursuivra jusqu'en 2013 et par le biais de laquelle la Communauté investira dans le développement régional un montant sans précédent de quelque 347 milliards d'euros. Ces statistiques régionales feront partie des critères à l'aune desquels le développement des régions de l'UE sera évalué. Dans la présente publication, vous trouverez également un chapitre sur les statistiques urbaines, qui est le résultat de notre collaboration avec la direction générale de la politique régionale dans le domaine de l'audit urbain. Ce dernier constitue une composante de plus en plus importante de la politique de développement régional.

Parallèlement, en coopération avec nos partenaires du système statistique européen (SSE), nous continuerons à étoffer progressivement, du point de vue tant du niveau de détail que de la couverture, les informations régionales disponibles, afin de broser un tableau toujours plus complet des relations complexes caractérisant le développement régional à travers l'UE.

Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.



Hervé Carré  
Directeur général d'Eurostat



## Remerciements

Les éditeurs de l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres de la présente édition a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Produit intérieur brut:** Lewis Dijkstra (unité B.2 de la direction générale de la politique régionale: «Développement de la politique de cohésion, négociations d'adhésion»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux — production»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité du travail:** Berthold Feldmann (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix, Tomas Meri et Håkan Wilén (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports») et An Heirman
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Éducation:** Lene Mejer (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Agriculture:** Peter Szabo (unité E.1 d'Eurostat: «Statistiques agricoles — méthodologie»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

**L'Association européenne de libre-échange (AELE)**, et notamment Richard Ragnarson.

**La direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française.

**L'Office des publications officielles des Communautés européennes**, et notamment Peter Johansson, de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



# Table des matières

INTRODUCTION .....	9
Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète .....	10
La nomenclature NUTS .....	10
Couverture.....	10
Davantage d'informations régionales.....	11
Extraction des données.....	11
1 POPULATION.....	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie.....	14
Les moteurs de l'évolution de la population.....	14
Vieillesse démographique: la situation actuelle.....	19
... et ses conséquences pour l'avenir .....	19
Notes méthodologiques .....	24
2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT .....	27
PIB par habitant: fortes disparités régionales .....	28
Politique de cohésion 2007-2013.....	28
La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union .....	30
L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres? .....	33
Conclusion.....	35
Notes méthodologiques .....	36
3 COMPTES DES MÉNAGES.....	39
Introduction: mesure de la richesse.....	40
Revenu des ménages privés.....	40
Résultats pour l'année 2004.....	40
Revenu primaire .....	40
Revenu disponible .....	41
Dynamisme de la périphérie de l'Union.....	45
Résumé.....	48
Disponibilité des données.....	45
4 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	51
Les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi .....	52
Premier objectif: un taux d'emploi global supérieur à 67 % .....	52
Deuxième objectif: un taux d'emploi féminin supérieur à 57 %.....	55
Troisième objectif: un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 % .....	57
Réduction de l'écart entre hommes et femmes.....	57
Chômage .....	60
Conclusions.....	63
Notes méthodologiques .....	64
Définitions .....	64



5	PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.....	67
	Introduction .....	68
	La productivité du travail reste très inégale sur le plan régional .....	68
	Des taux de croissance de la productivité différents conduisent à une convergence accrue .....	68
	La productivité du travail dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services .....	71
	Conclusion.....	73
	<i>Notes méthodologiques</i> .....	76
6	STATISTIQUES URBAINES.....	79
	Introduction .....	80
	Mesure de la qualité de la vie dans les villes.....	80
	Les unités spatiales.....	80
	Le cadre temporel.....	80
	Les indicateurs.....	80
	Étude des caractéristiques de l'évolution démographique .....	83
	Perception de la situation.....	87
	Au-delà des taux de croissance.....	87
7	SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....	91
	Introduction .....	92
	Recherche et développement.....	92
	Ressources humaines en science et technologie .....	95
	Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	95
	Brevets .....	97
	Patstat.....	99
	Les demandes de brevets dans les régions.....	99
	Conclusion.....	99
	<i>Notes méthodologiques</i> .....	101
8	STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES.....	103
	Introduction .....	104
	Régions les plus spécialisées dans différentes activités.....	104
	Spécialisation dans les services aux entreprises .....	106
	Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises .....	110
	Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises .....	113
	Conclusion .....	115
	<i>Notes méthodologiques</i> .....	116
9	TRANSPORTS.....	119
	Introduction .....	120
	Infrastructure de transport.....	120
	Matériel de transport .....	123
	Transport maritime.....	123
	Fret routier.....	125
	Transport aérien.....	127



Conclusion.....	129
<i>Notes méthodologiques</i> .....	130
<b>10 TOURISME</b> .....	<b>133</b>
Introduction .....	134
Capacités d'hébergement .....	134
Utilisation des capacités .....	135
Intensité touristique .....	137
Évolution du tourisme 2000-2005 .....	137
Part du tourisme récepteur .....	140
Perspectives .....	140
<i>Notes méthodologiques</i> .....	143
<b>11 ÉDUCATION</b> .....	<b>145</b>
Introduction .....	146
Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement.....	146
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur ..	148
Étudiants de l'enseignement supérieur .....	148
Diplômés de l'enseignement supérieur .....	151
Participation à l'apprentissage tout au long de la vie .....	151
Conclusions.....	153
<i>Notes méthodologiques</i> .....	155
<b>12 AGRICULTURE</b> .....	<b>157</b>
Introduction .....	158
Contribution de l'agriculture au PIB.....	158
Productivité du travail dans l'agriculture .....	158
Diversification du revenu dans la communauté agricole .....	161
Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture .....	161
Productivité agricole .....	165
Conclusions.....	165
<i>Notes méthodologiques</i> .....	167
<b>ANNEXE</b> .....	<b>169</b>
UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2 .....	169
PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2 .....	172

# Introduction



### Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète

Les statistiques régionales sont d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'évolution économique et sociale dans l'Union européenne. Le montant énorme du budget consacré aux Fonds structurels (347 milliards d'euros pour la période 2007-2013) montre bien l'importance qu'attache l'UE à la réduction des clivages qui séparent les régions en termes de développement économique et social.

Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un vaste ensemble de domaines statistiques très divers, voici la publication qu'il vous faut! Les textes et les cartes statistiques constituent une véritable mine d'informations sur la vie dans les régions européennes. Dans son deuxième chapitre («Produit intérieur brut»), la présente édition de l'Annuaire régional donne également, pour la première fois, un aperçu de la politique de cohésion de l'Union européenne, rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, qui est l'une des principales utilisatrices des statistiques au niveau régional.

Cette année voit également le retour, souhaité par beaucoup, des statistiques du tourisme et de l'éducation, deux domaines très intéressants sur lesquels nous revenons avec plaisir. Le chapitre sur la productivité du travail, qui a fait sa première apparition l'année dernière, se concentre cette année sur la productivité dans différents domaines d'activité et, dans l'analyse des évolutions régionales en Europe, nous couvrons bien sûr aussi la situation dans les villes européennes, d'où la présence d'un chapitre sur les statistiques urbaines, consacré essentiellement à l'évolution démographique dans les villes.

### La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'UE sont fondées sur la nomenclature des unités territoriales statistiques, appelée «NUTS». La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement des statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régional. Toutefois, elle ne possède une base juridique que depuis 2003, année qui a vu l'adoption du règlement NUTS par le Parlement et le Conseil <sup>(1)</sup>.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidem-

ment modifié de manière à y inclure la classification régionale de ces pays. Ce fut le cas en 2004, lorsque dix nouveaux États membres firent leur entrée dans l'UE. La Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ces deux pays étaient dotés depuis 1998 d'une classification statistique des régions semblable à la nomenclature NUTS, mais l'application de cette dernière a exigé l'attribution de nouveaux codes aux régions concernées: ces codes sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Le règlement NUTS prévoit une révision triennale qui permet de modifier la classification régionale et de l'adapter à de nouveaux découpages administratifs ou à l'évolution des circonstances. Cet exercice a eu lieu pour la première fois en 2006 mais, comme les adaptations décidées en cette occasion n'entreront en vigueur qu'au début de 2008, la présente édition s'en tient toujours à la version 2003 de la NUTS. L'édition de l'année prochaine comportera donc un certain nombre de modifications apportées à la nomenclature régionale des pays.

Nous avons joint à la présente publication une carte pliante qui montre l'ensemble des régions correspondant au niveau 2 de la NUTS dans les 27 États membres de l'UE (EU-27) et dans les pays de l'AELE, tandis qu'à l'annexe 1 vous trouverez la liste complète des codes et des noms de ces régions.

### Couverture

Le présent Annuaire régional contient des statistiques pour l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne, y compris la Bulgarie et la Roumanie, qui viennent d'adhérer. Cette année, la couverture a été étendue aux pays de l'AELE, de sorte que vous trouverez également dans cette édition des commentaires sur l'évolution régionale en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les régions situées dans les pays de l'AELE sont appelées régions statistiques et sont régies par les mêmes règles que les régions de l'UE, si ce n'est que, dans leur cas, il n'existe pas de base juridique. Dans certains domaines d'action, nous ne disposons pas encore de données sur les pays de l'AELE, mais la disponibilité des données s'améliore et nous espérons vous présenter une couverture plus complète encore l'année prochaine. Il est souvent intéressant de comparer des données régionales relatives à des pays de l'AELE avec des données relatives aux États membres voisins, par exemple en faisant une comparaison entre la

<sup>(1)</sup> Pour en savoir plus sur la nomenclature NUTS, voir: [http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash\\_regions.html](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).



Norvège et la Suède ou entre la Suisse et l'Autriche. Il existe évidemment de nombreuses similarités entre des régions voisines situées dans des pays différents, mais parfois, les disparités sont tout aussi intéressantes à analyser.

La présente édition de l'Annuaire statistique ne contient pas d'informations sur les trois pays candidats que sont l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie, car nous disposons actuellement de trop peu de données au niveau régional.

## Davantage d'informations régionales

Sur le site web d'Eurostat, vous pourrez consulter, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain» qui contiennent des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des statistiques plus complètes que celles figurant dans cet annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs établis au niveau 3 de la NUTS (concernant par exemple la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et le marché de l'emploi). Cette précision est importante car, à l'heure actuelle, huit États membres (le Danemark, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie) n'ont pas de nomenclature NUTS au niveau

2. L'année prochaine, lorsque la nomenclature NUTS modifiée sera appliquée, le Danemark aura également des régions de niveau 2.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines en consultant la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques urbaines et régionales européennes — Guide de référence — Édition 2007*, que vous pouvez télécharger à partir de notre site web.

Les années précédentes, un CD-ROM était joint à l'Annuaire. Nous avons mis fin à cette tradition, car toutes les informations habituellement données sur le CD-ROM sont désormais disponibles sur le site web d'Eurostat. En particulier, les données spécifiques utilisées pour établir les cartes figurant dans le présent Annuaire régional peuvent être trouvées sur notre site web sous forme de tableaux Excel.

## Extraction des données

Les données statistiques présentées dans l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 ont été extraites au cours des premiers mois de 2007; la date de clôture finale était le 15 mai 2007, ce qui signifie que les données publiées représentent les informations les plus récentes disponibles à cette date-là. Si vous souhaitez prendre connaissance des statistiques publiées ultérieurement, veuillez consulter le site web d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

# Éducation

11



## Introduction

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle déterminant dans la stratégie économique et sociale de l'Union européenne. La version révisée du processus de Lisbonne, mise en œuvre par le programme «Éducation et formation 2010», ne pourra être menée à bien que moyennant une utilisation efficace des ressources, l'amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et l'application, au niveau national, d'une stratégie cohérente d'éducation et de formation tout au long de la vie. L'offre de possibilités d'enseignement et d'éducation ainsi que de formation tout au long de la vie dans chaque région et à tous les habitants, où qu'ils vivent, constitue une pierre angulaire des stratégies nationales visant à la réalisation de cet objectif. Les statistiques régionales d'Eurostat sur les inscriptions dans l'enseignement, le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie permettent de mesurer les progrès accomplis au niveau régional et d'assurer le suivi des régions ayant un retard à combler.

Des données régionales comparables relatives aux inscriptions dans l'enseignement à partir de l'année 1998 peuvent être consultées sur le site web d'Eurostat. Les données sur le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie sont disponibles pour la période commençant en 1999.

Le site web d'Eurostat contient des informations sur le nombre total d'inscriptions par niveau d'éducation et par sexe, par âge avec ventilation par sexe, et des indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement par rapport à la population totale.

Les données sur les inscriptions dans l'enseignement sont en général disponibles concernant les 15 «anciens» États membres pour la période commençant en 1998, et concernant les 12 «nouveaux» États membres à partir de 2000 ou 2001.

Des informations relatives au niveau d'études atteint par la population et à la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie sont disponibles pour tous les États membres, ainsi que la Norvège.

Une nomenclature NUTS 2 révisée a été récemment introduite pour la Bulgarie. Des données régionales sur l'éducation, basées sur cette nomenclature, ne sont pas encore disponibles. Les données relatives à la Bulgarie présentées dans les cartes du présent chapitre ne concernent donc que le niveau national.

## Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement

Ces dernières années, l'UE s'est efforcée d'élargir l'accès universel et égal à l'enseignement au niveau préprimaire, situé avant le début de la scolarité obligatoire. Les conclusions de la présidence adoptées en 2002 lors du sommet de Barcelone ont fixé l'objectif d'atteindre en 2010 un taux de 90 % de participation à l'enseignement préprimaire pour les enfants ayant entre trois ans et l'âge du début de la scolarité obligatoire.

L'indicateur présenté ici mesure le pourcentage d'enfants de quatre ans qui sont soit dans l'enseignement préprimaire, soit dans le primaire. Une très grande majorité d'enfants de quatre ans sont dans l'enseignement préprimaire (non obligatoire). La présence d'une proportion considérable d'enfants de cet âge dans l'enseignement primaire obligatoire n'est constatée qu'en Irlande (44,9 % en 2004) et au Royaume-Uni (29,9 % en 2004).

L'enseignement préprimaire est défini comme la première étape de l'instruction organisée, visant essentiellement à familiariser les très jeunes enfants avec un environnement de type scolaire, c'est-à-dire à ménager une transition entre la maison et l'école. Dans ce contexte, la frontière entre l'enseignement et les garderies est définie sur la base des caractéristiques des programmes destinés aux très jeunes enfants. On détermine par exemple si ces programmes sont articulés autour d'un établissement ou d'une école, s'ils sont conçus pour répondre aux besoins de développement éducatif des enfants à partir de trois ans et si le personnel est qualifié pour dispenser un programme éducatif aux enfants de cet âge.

Dans l'Union européenne, la plupart des enfants de quatre ans sont ainsi dans l'enseignement préprimaire, qui est en général accessible aux enfants à partir de trois ou quatre ans.

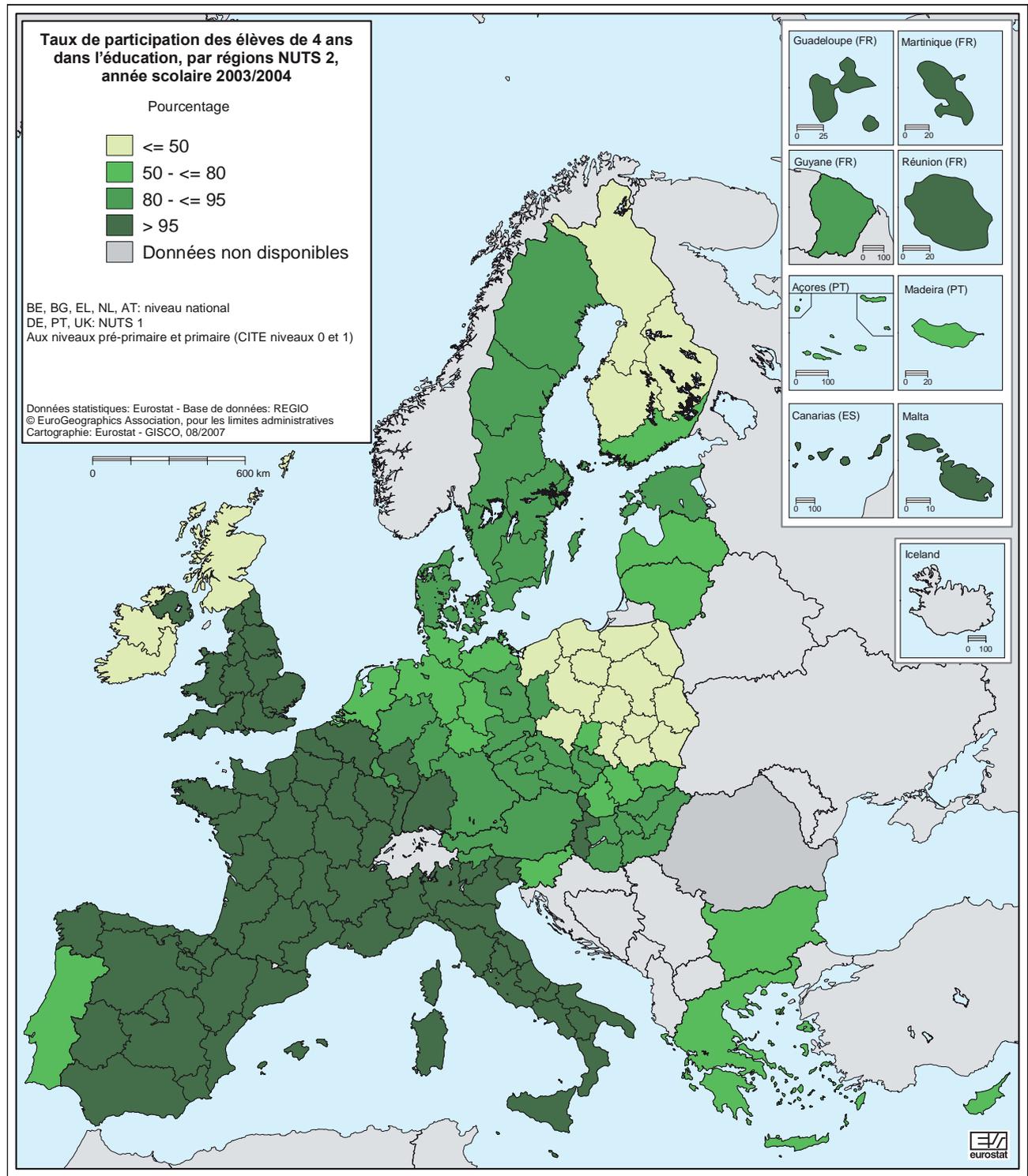
En moyenne, 85 % des enfants de quatre ans sont scolarisés, dont 80 % dans l'enseignement préprimaire et 5 % (en Irlande et au Royaume-Uni) dans le primaire.

L'enseignement relève, dans une large mesure, de la politique nationale. Les législations relatives à la scolarité obligatoire et les programmes décrits ci-dessus en sont une preuve. Dans certains pays, comme la Belgique, l'Espagne, la France et l'Italie, tous les enfants de quatre ans sont inscrits dans l'enseignement préprimaire.

Il n'y a en général que peu de différences régionales entre les taux de participation des enfants de quatre ans à l'enseignement. La carte 11.1 montre



**Carte 11.1:** Taux de participation des élèves de 4 ans dans l'éducation, par régions NUTS 2, année scolaire 2003/2004 (en %)





toutefois certaines variations régionales, malgré le caractère évident des tendances nationales.

Les taux de participation les plus faibles sont constatés dans les régions polonaises (entre 17 % et 53 %), en Irlande ainsi que dans les zones rurales de Finlande et d'Écosse. Les États baltes, les Pays-Bas, la Grèce, Chypre, la Slovaquie, la Bulgarie et plusieurs régions allemandes affichent des taux de participation de 55 % à 75 %. Le taux est de 100 % dans les États membres où la participation est obligatoire, par exemple en Espagne, en France, en Italie et dans certaines régions du Royaume-Uni.

### Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur

La carte 11.2 montre la proportion d'étudiants inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE) et dans l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE), en pourcentage de la population ayant entre 15 et 24 ans dans la région considérée.

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire commence normalement à la fin de la scolarité obligatoire à plein temps, et exige des élèves l'accomplissement préalable d'environ neuf ans ou plus d'études à plein temps (depuis le début du niveau primaire). L'enseignement général secondaire du deuxième cycle comprend des programmes éducatifs dont la réussite donne normalement accès aux programmes de niveau universitaire. L'enseignement secondaire professionnel du deuxième cycle a pour principal objectif de familiariser les étudiants avec le monde du travail et de les préparer à des programmes de formation professionnelle ou technique ultérieure. L'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE) regroupe des programmes situés au-delà du domaine de l'enseignement secondaire du deuxième cycle sans toutefois être considérés comme des programmes de niveau universitaire. Il s'agit souvent de programmes techniques et professionnels plus avancés, destinés à former des enseignants ou des membres de certaines professions médicales, et/ou de formations en commerce et en marketing.

Les étudiants entament généralement le deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre 15 et 17 ans et le terminent trois ou quatre ans plus tard. Les âges au début ou à la fin de ce cycle et la tranche d'âge concernée dépendent des program-

mes éducatifs nationaux. Toutefois, les étudiants peuvent en général suivre les cours du deuxième cycle de l'enseignement secondaire relativement près de leur lieu d'origine. Concernant cet indicateur, un groupe d'âge assez large a été défini afin de couvrir les tranches d'âge relativement différentes que l'on trouve d'un pays à l'autre.

Les taux de participation les plus élevés aux programmes des niveaux 3 et 4 de la CITE sont constatés dans les régions du Royaume-Uni aussi bien que dans les régions françaises du Pays de la Loire et du Nord - Pas-de-Calais (situées autour de la région Île-de-France). Les régions belges, certaines régions suédoises, la région de Praha (République tchèque) et certaines zones rurales de Finlande affichent également des taux de participation de 50 % à 70 %. Les taux de participation sont faibles dans la région néerlandaise de Gelderland (région plus rurale jouxtant le Flevoland) et dans un certain nombre de régions essentiellement rurales de France. En général, ils sont inférieurs à 30 % dans l'ensemble de l'Espagne et du Portugal, ainsi que dans la plupart des régions de Grèce, de Lituanie, de Chypre et de Malte.

### Étudiants de l'enseignement supérieur

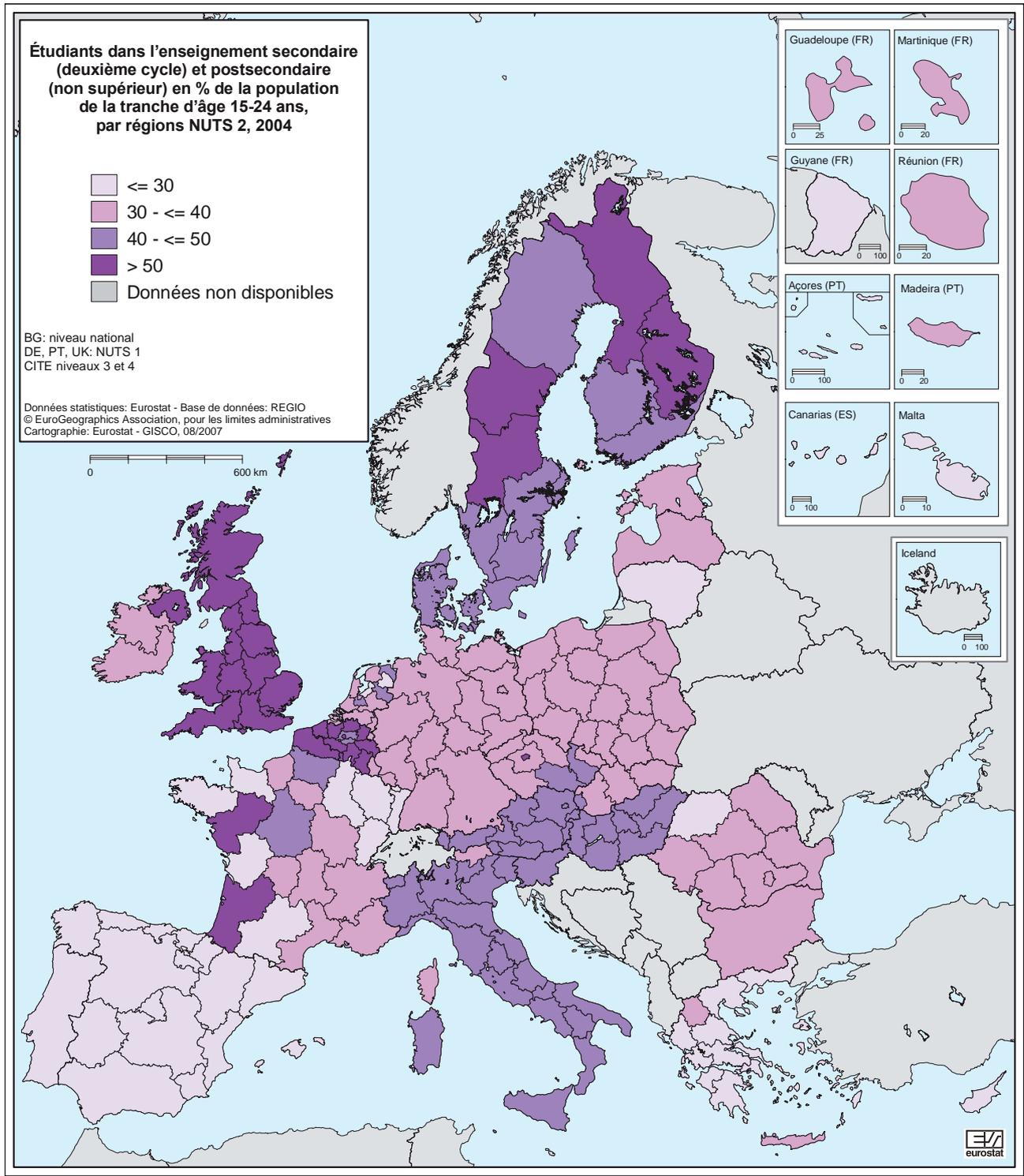
La carte 11.3 indique la proportion d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE), en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans dans la région considérée. Comme pour la carte 11.2, la population d'étudiants est rapportée à la population du groupe d'âge correspondant, ce qui permet de connaître la taille relative de la population d'étudiants au niveau régional. La population d'étudiants couvre tous les groupes d'âge, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100.

L'enseignement supérieur est normalement de niveau universitaire. Il implique trois années d'études ou plus (niveau 5A de la CITE), peut être orienté vers la pratique et l'emploi (niveau 5B de la CITE) ou peut mener à un titre de chercheur de haut niveau (niveau 6 de la CITE).

Normalement, la condition minimale d'admission aux programmes d'enseignement supérieur est d'avoir achevé avec succès un programme de niveau 3 et/ou 4 de la CITE. Les étudiants entamant un programme d'enseignement supérieur sont en général plus âgés que ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

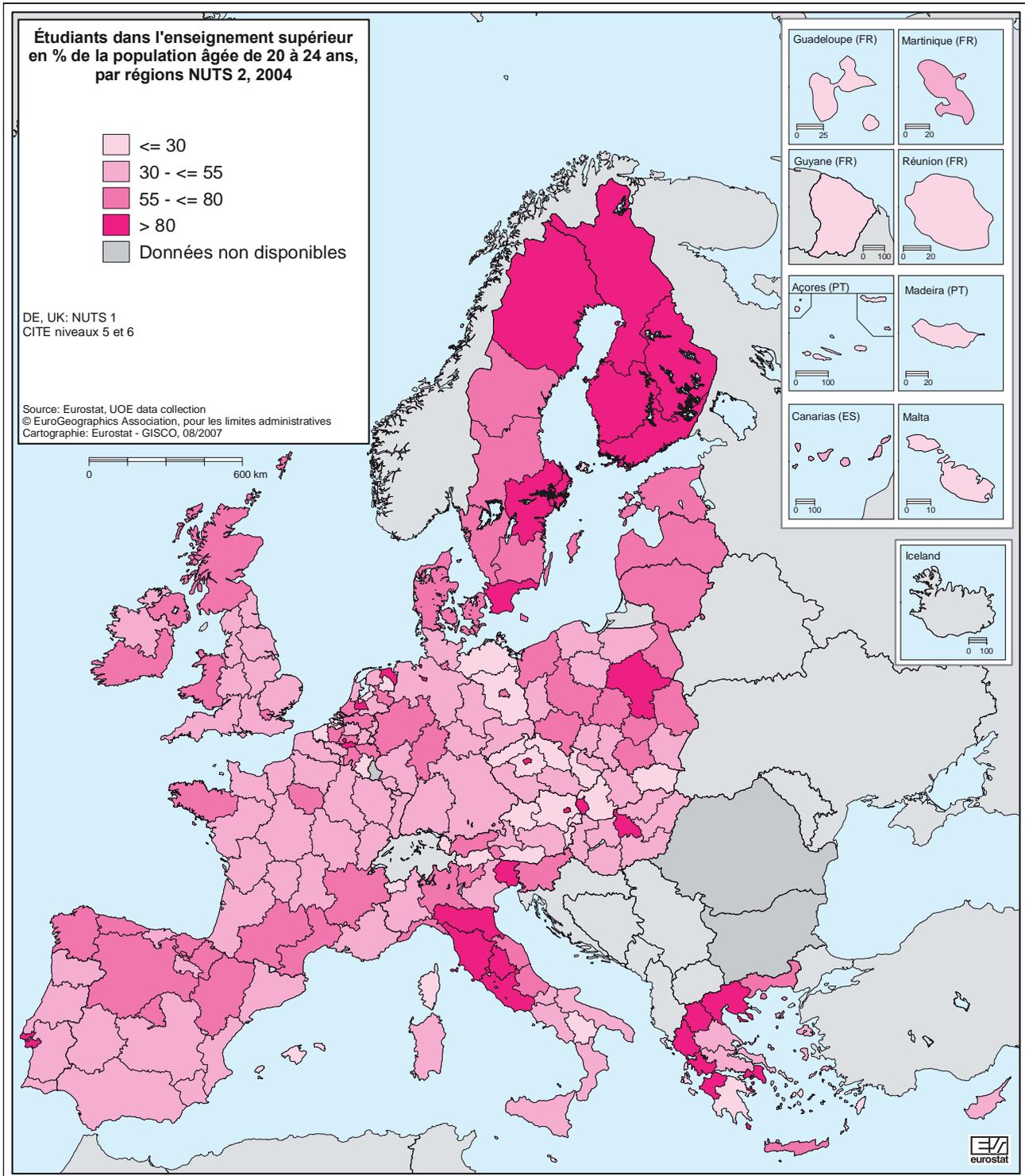
Cet indicateur est basé sur les données concernant l'endroit où les étudiants font leurs études,

**Carte 11.2:** Étudiants dans l'enseignement secondaire (deuxième cycle) et postsecondaire (non supérieur) en % de la population de la tranche d'âge 15-24 ans, par régions NUTS 2, 2004





**Carte 11.3:** Étudiants dans l'enseignement supérieur en % de la population âgée de 20 à 24 ans, par régions NUTS 2, 2004





et non pas leur lieu d'origine ou de résidence. Les régions possédant des universités ou d'autres établissements d'enseignement supérieur, c'est-à-dire souvent les grandes villes, ont donc tendance à enregistrer des résultats élevés, puisque les étudiants de l'enseignement supérieur se déplacent ou déménagent fréquemment pour y suivre leurs études. Cette situation est différente de celle des élèves et étudiants plus jeunes des niveaux d'enseignement inférieurs, qui fréquentent le plus souvent un établissement scolaire proche de leur lieu d'habitation. Par conséquent, cet indicateur ne révèle pas, en premier lieu, une participation inégale à l'enseignement supérieur, mais plutôt une répartition inégale des établissements d'enseignement supérieur entre les régions.

En moyenne, 56 % de la population de 20 à 24 ans de l'Union européenne suit des études supérieures, le taux le plus bas étant celui de Malte (26 %) et le plus élevé celui de la Finlande (plus de 90 %). De nombreux étudiants de l'enseignement supérieur originaires de Malte ou de Chypre vont cependant étudier à l'étranger. Ils ne sont pas pris en compte par cet indicateur, ce qui explique en grande partie que les chiffres relatifs à Malte et à Chypre sont relativement faibles.

Dans les régions affichant les pourcentages les plus élevés, les étudiants de l'enseignement supérieur dépassent en nombre la population âgée de 20 à 24 ans. Dans certaines régions, telles que Praha, Wien, Bruxelles, Brabant wallon (au sud de Bruxelles), Bratislava, Dytiki Ellada (Grèce), Mazowieckie, y compris la capitale Warszawa (Pologne), et Övre Norrland (Suède), les chiffres vont jusqu'à dépasser les 100 %, ce qui signifie que la population d'étudiants est considérable parmi les cohortes de jeunes. Nombre de ces régions se situent autour de capitales, même si Övre Norrland correspond à la partie septentrionale, faiblement peuplée, de la Suède.

Dans relativement peu de régions, la population d'étudiants de l'enseignement supérieur représente moins de 30 % du groupe d'âge de 20 à 24 ans. Les régions, dans ce cas, s'étalent sur plusieurs États membres. Beaucoup d'entre elles présentent des caractéristiques qui expliquent aisément ces faibles pourcentages, par exemple la ruralité ou l'insularité. Tel est le cas des départements d'outre-mer de la France, de Madère et des Açores au Portugal, des îles Canaries en Espagne, de la Corse en France et des îles Åland en Finlande. La plupart de ces régions possèdent peu ou pas d'infrastructures d'enseignement supérieur et leurs jeunes générations sont obligées de déménager si elles veulent suivre des études supérieures.

## Diplômés de l'enseignement supérieur

La carte 11.4 indique la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme d'études universitaires ou assimilées (études supérieures). Les conclusions que l'on peut tirer de cette carte ressemblent à celles qui se dégagent de la carte 11.3. Dans la plupart des pays, les proportions les plus élevées de diplômés de l'enseignement supérieur s'observent dans les mêmes régions que les étudiants de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire là où sont implantés les établissements qui dispensent cet enseignement. Souvent, il s'agit également des régions où sont établis les centres de l'administration publique, qui emploient des personnes ayant atteint un niveau d'études élevé. Le profil démographique d'une région a aussi une certaine influence sur le niveau d'études atteint par ses habitants: les jeunes générations ont tendance à atteindre un niveau d'études supérieur à celui de leurs aînés.

Seules 17 régions de l'UE affichent une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dépassant les 35 %. Il s'agit notamment de capitales comme Bruxelles, London, Paris, Helsinki, Stockholm, Madrid et Amsterdam; Oslo, en Norvège, entre également dans cette catégorie.

En général, la concentration relative de diplômés de l'enseignement supérieur est élevée autour de l'Île-de-France (Paris) ainsi qu'à Madrid et dans les régions du nord de l'Espagne. Par ailleurs, dans certains États membres, tels que l'Irlande, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, le niveau d'études est généralement élevé sur l'ensemble du territoire.

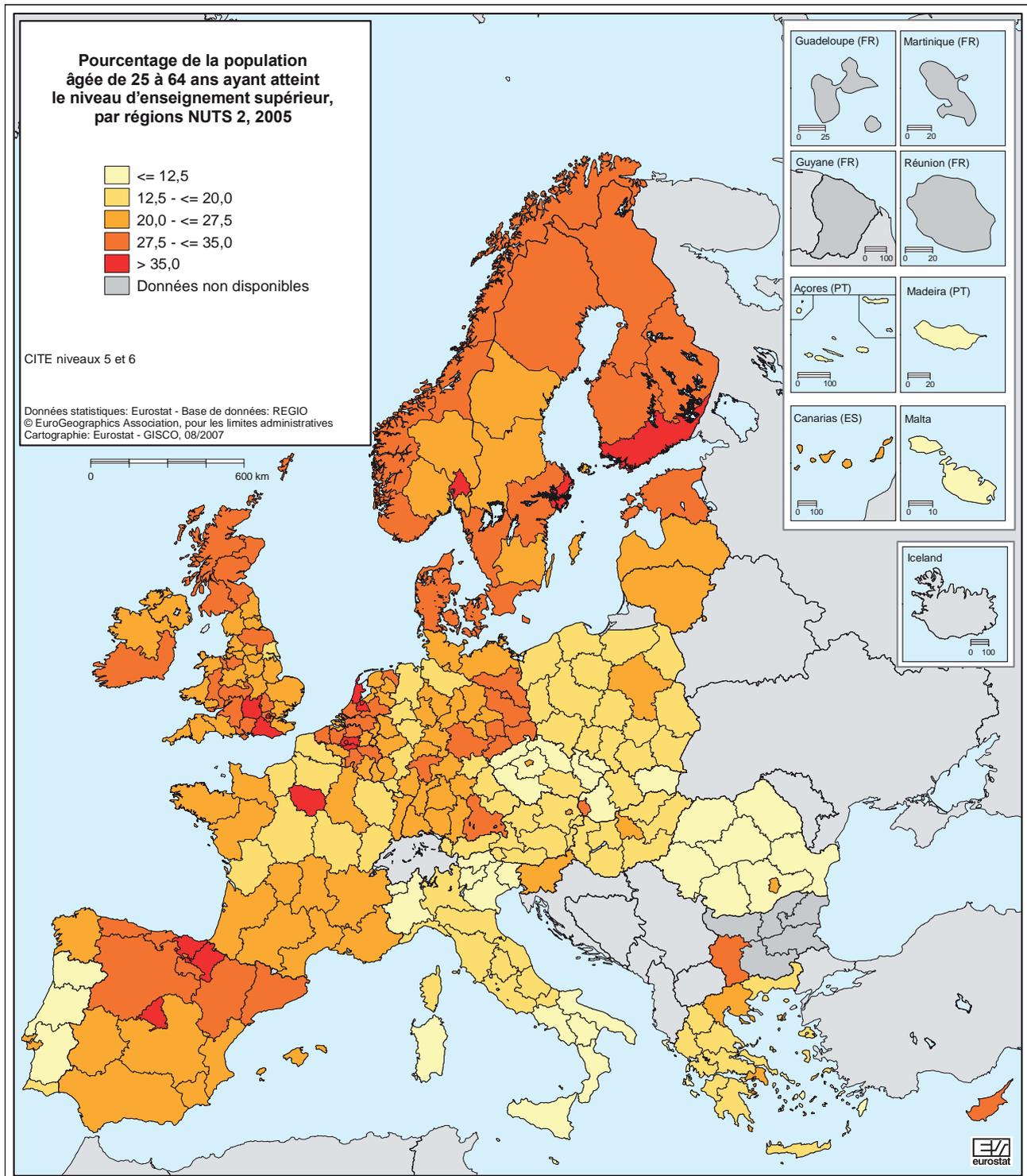
Les régions qui présentent les plus faibles proportions de diplômés de l'enseignement supérieur sont concentrées pour l'essentiel dans les zones rurales de six pays, à savoir la République tchèque, le Portugal, la Roumanie, l'Italie et, dans une moindre mesure, la Slovaquie et la Grèce. Font également partie de ce groupe, des îles telles que la Sardaigne et la Sicile, en Italie, les Açores et Madère, au Portugal, ainsi que Malte.

## Participation à l'apprentissage tout au long de la vie

Par apprentissage tout au long de la vie, on entend la participation à tout type d'enseignement ou de formation — formel, informel ou non formel, sur le lieu de travail, dans le cadre du système d'éducation officiel ou ailleurs — au cours des quatre



**Carte 11.4:** Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau d'enseignement supérieur, par régions NUTS 2, 2005





semaines précédant l'enquête. Les données sont collectées par l'enquête sur les forces de travail, mais ont trait à tout type d'enseignement ou de formation professionnelle, en rapport ou non avec l'emploi du moment ou l'emploi ultérieur. Les politiques mises en place par l'UE dans le cadre des objectifs de Lisbonne soulignent régulièrement l'importance de la mise à jour permanente des compétences des travailleurs par la participation à l'apprentissage tout au long de la vie et à des programmes de formation.

La plupart des systèmes d'éducation officiels sont réglementés au niveau national et régis par des politiques nationales. Comme le montre la carte 11.5, la participation à l'apprentissage tout au long de la vie présente, dans une large mesure, un profil national. En fait, c'est cet indicateur qui fait apparaître les variations régionales les plus faibles, en comparaison avec ceux évoqués plus haut dans le présent chapitre.

La participation à l'apprentissage tout au long de la vie est élevée dans toutes les régions en Finlande, en Suède, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas (à l'exception d'une région), ainsi qu'en Norvège. Au niveau national, le Danemark et la Slovénie affichent aussi des taux de participation relativement importants.

À l'intérieur des pays, les taux de participation les plus élevés se retrouvent souvent dans les

régions des capitales, bien que cette répartition semble déterminée plutôt au niveau national que régional. Par exemple, l'Espagne, la France et l'Italie présentent en général des variations allant de taux supérieurs à la moyenne à des taux inférieurs à la moyenne, avec des taux supérieurs dans les régions des capitales. Habituellement, ces régions sont aussi celles où les habitants atteignent les niveaux d'études les plus élevés (voir la section précédente).

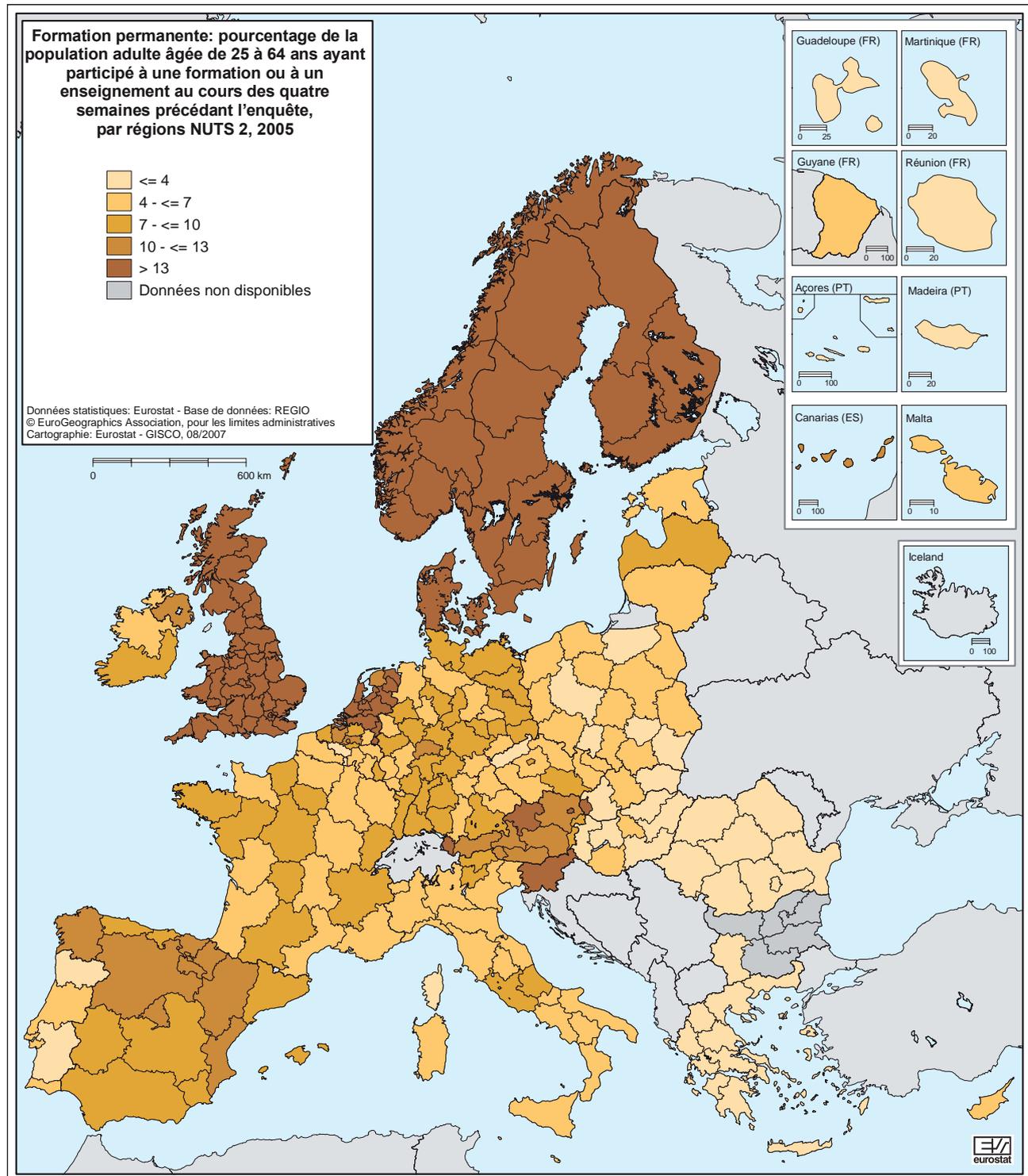
Par ailleurs, les États membres situés en bordure du continent, comme la Grèce, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et le Portugal, présentent en général de faibles taux de participation à l'apprentissage tout au long de la vie.

## Conclusions

Les exemples cités ci-dessus ont simplement pour but de mettre en lumière quelques-unes des nombreuses possibilités d'analyse de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie dans les régions de l'UE et ne constituent pas une analyse détaillée. Nous espérons toutefois qu'ils encourageront le lecteur à effectuer des recherches plus approfondies parmi toutes les données sur l'éducation gratuitement mises à sa disposition sur le site web d'Eurostat et à faire de nombreuses autres découvertes intéressantes.



**Carte 11.5:** Formation permanente: pourcentage de la population adulte âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête, par régions NUTS 2, 2005





## Notes méthodologiques

Les cartes sont présentées au niveau NUTS 2, sauf en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement en Allemagne et au Royaume-Uni, où l'on dispose uniquement de données au niveau NUTS 1. En Belgique, en Grèce, aux Pays-Bas, en Autriche et au Portugal, il n'existe pas de données sur les inscriptions par âge au niveau régional. En ce qui concerne le taux de participation des enfants de quatre ans à l'enseignement, il n'existe, pour ces pays, que le chiffre national.

La structure des systèmes d'éducation variant considérablement d'un pays à l'autre, il est indispensable, pour assurer la comparabilité internationale, de disposer d'un cadre pour la collecte et la transmission des données sur les programmes d'enseignement à niveau de contenu similaire. La classification internationale type de l'éducation (CITE) sert de base à la collecte de données sur l'éducation. La CITE-97, version la plus récente, distingue sept niveaux d'éducation, allant du niveau CITE 0 (éducation préprimaire) au niveau CITE 6 (deuxième cycle de l'enseignement supérieur conduisant à un titre de chercheur de haut niveau). La description complète de la CITE-97 est disponible sur le site web de l'Institut de statistique de l'Unesco, à l'adresse suivante:

[http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC).

Les informations qualitatives sur les systèmes éducatifs dans les États membres de l'UE sont organisées et diffusées par Eurydice (<http://www.Eurydice.org>). Elles portent, par exemple, sur l'âge de scolarité obligatoire et de nombreux autres thèmes relatifs à l'organisation de la vie scolaire dans les États membres (processus décisionnels, programmes de cours, horaires scolaires, etc.).

Les statistiques concernant les inscriptions dans l'enseignement couvrent les inscriptions à tous les programmes d'enseignement réguliers et à toutes les formations pour adultes ayant un contenu analogue à celui des programmes d'enseignement réguliers ou conduisant à des qualifications semblables à celles que permettent d'acquérir les programmes réguliers correspondants. Toutes les formes d'enseignement spécial sont prises en compte. Les programmes d'apprentissage sont inclus, à l'exception de ceux qui sont basés exclusivement sur la pratique professionnelle et qui ne sont pas officiellement placés sous la surveillance d'une autorité compétente en matière d'éducation.

Les statistiques sur le niveau d'études atteint et sur la participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie sont basées sur l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT), qui est une enquête trimestrielle par sondage. Les indicateurs se réfèrent à l'EFT du printemps 2005. Le niveau d'études atteint est déclaré selon la CITE-97. La participation à l'éducation et la formation tout au long de la vie englobe tous les types de participation à l'éducation et à la formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête.



## Annexe

### UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2

#### Belgique

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/  
Brussels Hoofdstedelijk Gewest  
BE21 Prov. Antwerpen  
BE22 Prov. Limburg (B)  
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen  
BE24 Prov. Vlaams-Brabant  
BE25 Prov. West-Vlaanderen  
BE31 Prov. Brabant Wallon  
BE32 Prov. Hainaut  
BE33 Prov. Liège  
BE34 Prov. Luxembourg (B)  
BE35 Prov. Namur

#### Bulgarie

BG31 Severozapaden  
BG32 Severen tsentralen  
BG33 Severoiztochen  
BG34 Yugoiztochen  
BG41 Yugozapaden  
BG42 Yuzhen tsentralen

#### République tchèque

CZ01 Praha  
CZ02 Střední Čechy  
CZ03 Jihozápad  
CZ04 Severozápad  
CZ05 Severovýchod  
CZ06 Jihovýchod  
CZ07 Střední Morava  
CZ08 Moravskoslezsko

#### Danemark

DK00 Danmark

#### Allemagne

DE11 Stuttgart  
DE12 Karlsruhe

DE13 Freiburg  
DE14 Tübingen  
DE21 Oberbayern  
DE22 Niederbayern  
DE23 Oberpfalz  
DE24 Oberfranken  
DE25 Mittelfranken  
DE26 Unterfranken  
DE27 Schwaben  
DE30 Berlin  
DE41 Brandenburg — Nordost  
DE42 Brandenburg — Südwest  
DE50 Bremen  
DE60 Hamburg  
DE71 Darmstadt  
DE72 Gießen  
DE73 Kassel  
DE80 Mecklenburg-Vorpommern  
DE91 Braunschweig  
DE92 Hannover  
DE93 Lüneburg  
DE94 Weser-Ems  
DEA1 Düsseldorf  
DEA2 Köln  
DEA3 Münster  
DEA4 Detmold  
DEA5 Arnsberg  
DEB1 Koblenz  
DEB2 Trier  
DEB3 Rheinhessen-Pfalz  
DEC0 Saarland  
DED1 Chemnitz  
DED2 Dresden  
DED3 Leipzig  
DEE1 Dessau  
DEE2 Halle  
DEE3 Magdeburg  
DEF0 Schleswig-Holstein  
DEG0 Thüringen

#### Estonie

EE00 Eesti

#### Irlande

IE01 Border, Midland and Western  
IE02 Southern and Eastern

#### Grèce

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki  
GR12 Kentriki Makedonia  
GR13 Dytiki Makedonia  
GR14 Thessalia  
GR21 Ipeiros  
GR22 Ionia Nisia  
GR23 Dytiki Ellada  
GR24 Sterea Ellada  
GR25 Peloponnisos  
GR30 Attiki  
GR41 Voreio Aigaio  
GR42 Notio Aigaio  
GR43 Kriti

#### Espagne

ES11 Galicia  
ES12 Principado de Asturias  
ES13 Cantabria  
ES21 País Vasco  
ES22 Comunidad Foral de Navarra  
ES23 La Rioja  
ES24 Aragón  
ES30 Comunidad de Madrid  
ES41 Castilla y León  
ES42 Castilla-La Mancha  
ES43 Extremadura  
ES51 Cataluña  
ES52 Comunidad Valenciana  
ES53 Illes Balears  
ES61 Andalucía



ES62 Región de Murcia  
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta  
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla  
ES70 Canarias

## France

FR10 Île-de-France  
FR21 Champagne-Ardenne  
FR22 Picardie  
FR23 Haute-Normandie  
FR24 Centre  
FR25 Basse-Normandie  
FR26 Bourgogne  
FR30 Nord - Pas-de-Calais  
FR41 Lorraine  
FR42 Alsace  
FR43 Franche-Comté  
FR51 Pays de la Loire  
FR52 Bretagne  
FR53 Poitou-Charentes  
FR61 Aquitaine  
FR62 Midi-Pyrénées  
FR63 Limousin  
FR71 Rhône-Alpes  
FR72 Auvergne  
FR81 Languedoc-Roussillon  
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
FR83 Corse  
FR91 Guadeloupe  
FR92 Martinique  
FR93 Guyane  
FR94 Réunion

## Italie

ITC1 Piemonte  
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste  
ITC3 Liguria  
ITC4 Lombardia  
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/  
Bozen  
ITD2 Provincia Autonoma Trento  
ITD3 Veneto  
ITD4 Friuli-Venezia Giulia  
ITD5 Emilia-Romagna

ITE1 Toscana  
ITE2 Umbria  
ITE3 Marche  
ITE4 Lazio  
ITF1 Abruzzo  
ITF2 Molise  
ITF3 Campania  
ITF4 Puglia  
ITF5 Basilicata  
ITF6 Calabria  
ITG1 Sicilia  
ITG2 Sardegna

## Chypre

CY00 Kypros/Kıbrıs

## Lettonie

LV00 Latvija

## Lituanie

LT00 Lietuva

## Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

## Hongrie

HU10 Közép-Magyarország  
HU21 Közép-Dunántúl  
HU22 Nyugat-Dunántúl  
HU23 Dél-Dunántúl  
HU31 Észak-Magyarország  
HU32 Észak-Alföld  
HU33 Dél-Alföld

## Malte

MT00 Malta

## Pays-Bas

NL11 Groningen  
NL12 Friesland  
NL13 Drenthe  
NL21 Overijssel

NL22 Gelderland  
NL23 Flevoland  
NL31 Utrecht  
NL32 Noord-Holland  
NL33 Zuid-Holland  
NL34 Zeeland  
NL41 Noord-Brabant  
NL42 Limburg (NL)

## Autriche

AT11 Burgenland  
AT12 Niederösterreich  
AT13 Wien  
AT21 Kärnten  
AT22 Steiermark  
AT31 Oberösterreich  
AT32 Salzburg  
AT33 Tirol  
AT34 Vorarlberg

## Pologne

PL11 Łódzkie  
PL12 Mazowieckie  
PL21 Małopolskie  
PL22 Śląskie  
PL31 Lubelskie  
PL32 Podkarpackie  
PL33 Świętokrzyskie  
PL34 Podlaskie  
PL41 Wielkopolskie  
PL42 Zachodniopomorskie  
PL43 Lubuskie  
PL51 Dolnośląskie  
PL52 Opolskie  
PL61 Kujawsko-Pomorskie  
PL62 Warmińsko-Mazurskie  
PL63 Pomorskie

## Portugal

PT11 Norte  
PT15 Algarve  
PT16 Centro (P)  
PT17 Lisboa



PT18 Alentejo  
PT20 Região Autónoma dos Açores  
PT30 Região Autónoma da Madeira

### **Roumanie**

RO11 Nord-Vest  
RO12 Centru  
RO21 Nord-Est  
RO22 Sud-Est  
RO31 Sud — Muntenia  
RO32 București — Ilfov  
RO41 Sud-Vest Oltenia  
RO42 Vest

### **Slovénie**

SI00 Slovenija

### **Slovaquie**

SK01 Bratislavský kraj  
SK02 Západné Slovensko  
SK03 Stredné Slovensko  
SK04 Východné Slovensko

### **Finlande**

FI13 Itä-Suomi  
FI18 Etelä-Suomi  
FI19 Länsi-Suomi

FI1A Pohjois-Suomi  
FI20 Åland

### **Suède**

SE01 Stockholm  
SE02 Östra Mellansverige  
SE04 Sydsverige  
SE06 Norra Mellansverige  
SE07 Mellersta Norrland  
SE08 Övre Norrland  
SE09 Småland med öarna  
SE0A Västsverige

### **Royaume-Uni**

UKC1 Tees Valley and Durham  
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear  
UKD1 Cumbria  
UKD2 Cheshire  
UKD3 Greater Manchester  
UKD4 Lancashire  
UKD5 Merseyside  
UKE1 East Riding and North Lincolnshire  
UKE2 North Yorkshire  
UKE3 South Yorkshire  
UKE4 West Yorkshire  
UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire  
UKF3 Lincolnshire  
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire  
UKG2 Shropshire and Staffordshire  
UKG3 West Midlands  
UKH1 East Anglia  
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire  
UKH3 Essex  
UKI1 Inner London  
UKI2 Outer London  
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire  
UKJ2 Surrey, East and West Sussex  
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight  
UKJ4 Kent  
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset  
UKK2 Dorset and Somerset  
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly  
UKK4 Devon  
UKL1 West Wales and the Valleys  
UKL2 East Wales  
UKM1 North Eastern Scotland  
UKM2 Eastern Scotland  
UKM3 South Western Scotland  
UKM4 Highlands and Islands  
UKN0 Northern Ireland



## PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2

### **Islande**

IS Ísland

### **Liechtenstein**

LI Liechtenstein

### **Norvège**

NO01 Oslo og Akershus

NO02 Hedmark og Oppland

NO03 Sør-Østlandet

NO04 Agder og Rogaland

NO05 Vestlandet

NO06 Trøndelag

NO07 Nord-Norge

### **Suisse**

CH01 Région lémanique

CH02 Espace Mittelland

CH03 Nordwestschweiz

CH04 Zürich

CH05 Ostschweiz

CH06 Zentralschweiz

CH07 Ticino